

Image not found or type unknown



A ton le droit de faire une perquisition le week end

Par **lili76**, le **25/04/2014** à **22:04**

bjr mon fils a un mandat d'arrêt européen avec ordre de perquisition savais vous si le week end il on le droit de venir aussi ou non sais la police belge qui vient en france pour notre ka merci

Par **aguesseau**, le **26/04/2014** à **01:13**

bsr, aucune perquisition est possible le w-e en respectant les heures légales de 6 h à 21 h. dans certains cas la perquisition est possible la nuit. en principe c'est la police française qui intervient sur le territoire français. ncdt